



## DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(A déposer 10 jours avant le début des travaux)

Le demandeur (particulier, entreprise) (1) :

Adresse du demandeur (particulier, entreprise) (1) :

Si entreprise numéro de SIRET :

Adresse des travaux :

Adresse de facturation :

Téléphone(s) : Fixe :

Portable :

Courriel :

### Sollicite

- La délivrance d'un arrêté pour une autorisation temporaire d'occupation du domaine public.

### Tarifs :

- Fixé à 1 euros le m<sup>2</sup> d'échafaudage, par jour,
- Fixé à 21.60 euros par unité de grue et nacelle élévatrice, par jour,
- Fixé à 1 euros le m<sup>2</sup> le chantier clôturé, par jour,
- Fixé à 2.10 euros le m<sup>2</sup> l'occupation hors chantier clôturé (benne, place de stationnement), par jour,
- Gratuit avec une caution de 100 euros/jour pour les panneaux « stationnement interdit ».

**ATTENTION : ces tarifs ne s'appliquent qu'en cas d'occupation supérieure à 15 jours, en dessous, l'occupation est gratuite.**

### Nature de l'occupation :

- Stationnement de véhicule  Échafaudage  Clôture de chantier  Dépôt de matériaux  Dépôt de benne  Grue et nacelle  
 Autre  
 Déviation de circulation  
 Ravalement de façade ↗  
 sablage  crépis  peinture  nettoyage (eau)  Autres, précisions :

- Câble électrique sur façade : oui ↗ **imprimé DICT obligatoire.**
- Câble téléphone sur façade : oui ↗ **imprimé DICT obligatoire.**

**DICT Obligatoire** : imprimé de déclaration sur le site internet [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr) (tél : 0344556690).

Autorisation d'urbanisme (D.P. -P.C. - P.D.) si nécessaire – N°

- pour une durée de moins de 15 jours  pour une durée de plus de 15 jours  prolongation

de jours, soit du au

- Sur une emprise au sol de : mètre(s) largeur de : longueur de :

Pour une durée de plus de 15 jours, le permissionnaire sera tenu de verser dans la caisse du Receveur Municipal et sur simple demande de ce dernier **un droit d'Occupation du Domaine Public.**

je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations.

Cette demande d'autorisation doit être adressée :

Mairie - Service Police Municipale - 81 rue Alsace Lorraine 17430 TONNAY-CHARENTE

Mail : [police.municipale@tonnay-charente.fr](mailto:police.municipale@tonnay-charente.fr)

(1) rayer la mention inutile

Le  
Le demandeur,

### Cadre réservé à l'administration

Date du dépôt :

Avis  favorable  défavorable